

Domaine Public

1 7 2 9

Edition PDF
du 20 avril 2007

Les articles mis en ligne
entre le 7 et
le 20 avril 2007

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Un point de vue
réformiste en
toute indépendance
depuis 1963,
désormais interactif
et en continu sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Le miroir déformant des sondages

Peut-on se fier à des sondages dont la méthodologie induit largement les réponses?

Le PS en échec à Zurich... et ailleurs en Suisse?

Les élites urbaines désertent-elles le PS?

**Le sens nouveau
du référendum sur l'assurance invalidité**
Une révision ambiguë dans un climat délétère

Branle-bas général contre le prix des médicaments

Le patron d'Helsana relance un débat utile

Le plein emploi, vraiment?

L'offre de formation continue d'être insuffisante

Energie: économie et écologie font bon ménage

L'exemple allemand

Le miroir déformant des sondages

Peut-on se fier à des sondages dont la méthodologie induit largement les réponses?

Jean-Daniel Delley (13 avril 2007)

Election présidentielle en France, renouvellement du Parlement en Suisse, les sondages d'opinion se succèdent à un rythme accéléré. Les candidats, en France du moins, ajustent leur campagne en fonction des résultats obtenus. Mais ce miroir en permanence tendu reflète-t-il vraiment les préférences politiques du corps électoral à un moment donné? Et si l'image qu'il impose contribuait à son tour à façonner l'opinion?

L'analyse des sondages eux-mêmes révèle des pratiques étranges. On apprend ainsi que les instituts procèdent à des redressements: les données récoltées sont corrigées selon de savantes formules tenues secrètes. Car les sondeurs ne croient pas les sondés sur parole. Le sympathisant de Le Pen n'aime pas, paraît-il, se déclarer comme tel. D'où la nécessité de ces corrections qui, secret commercial oblige, échappent à toute critique méthodologique. Les sondeurs, méfiants à l'égard des sondés, exigent des lecteurs la foi du charbonnier.

De manière générale, on sait que la structure des

questionnaires et la nature des énoncés influencent grandement les réponses. Des tests montrent que les personnes interrogées ont tendance à minimiser leur mécontentement lorsqu'elles sont préalablement confrontées à des événements graves. Le taux de satisfaction à l'égard de la relation conjugale est plus élevé si la question précédente porte sur la satisfaction en général; il baisse lorsque la question sur la satisfaction en général vient en second lieu.

La structure de l'échelle proposée influence également les réponses. 21% des personnes invitées à s'exprimer sur la fréquence de leur sensibilité aux variations météorologiques ont répondu «plus de deux fois par mois» sur une échelle allant de «jamais» à «plus de deux fois par mois». Dans un groupe de contrôle, elles furent 75% à donner la même réponse sur une échelle allant de «deux fois par mois» à «plusieurs fois par jour».

De nombreuses recherches empiriques confirment le rôle de la mémoire: lors d'un sondage téléphonique, la

dernière des réponses à choix sur une liste est la plus fréquemment choisie. Sur une liste d'affirmations qui se suivent, le taux d'approbation est plus faible que si ces mêmes affirmations sont proposées de manière séparée.

Ce qui est présenté comme une opinion ou un fait statistiquement fiable ne correspond trop souvent qu'à des préférences induites par le questionnaire lui-même. Reste à savoir s'il s'agit d'incompétence ou d'une procédure dictée par la volonté d'aboutir à des résultats déterminés.

NB. Les exemples cités sont tirés d'un article paru dans le *Tages Anzeiger* du 31 mars 2007 sous le titre *Die verborgenen Tricks in Fragebögen*.

Sur le site du journal *Le Monde*, on peut suivre graphiquement, dans le temps et institut par institut, l'évolution des intentions de vote pour la prochaine élection présidentielle [prêtées aux Français par les sondages](#).

Le PS en échec à Zurich... et ailleurs en Suisse?

Les élites urbaines désertent-elles le PS?

Jacques Guyaz (17 avril 2007)

Lourde défaite du Parti socialiste aux [élections cantonales zurichoises](#). Les connaisseurs de la scène de la Limmat pourront disserter sur la configuration locale, les mérites des uns, les erreurs des autres et sur les diverses tendances qui se partagent la gauche démocratique, pour en tirer analyses et arguments. Peut-être que nous assistons nous aussi à l'émergence d'un mouvement de fond: les élites urbaines se détachent progressivement du PS.

Un noyau dur de fonctionnaires et de syndicalistes, souvent fédéraux, en caricaturant, des postiers et des cheminots encadrés par des instituteurs et des professeurs, formaient jusqu'aux années septante du siècle passé le socle militant du parti socialiste. L'électorat était à l'image du parti, des salariés et des retraités, souvent modestes, mais très intégrés et bénéficiant au fur et à mesure des retombées de la prospérité

ambiante.

Changement de décor depuis trente ans: le monde économique se transforme, les métiers très qualifiés du tertiaire se développent fortement, le parti socialiste est pris d'assaut par les jeunes universitaires et son électorat s'étend peu à peu à cette nouvelle catégorie aux contours flous que la terminologie à la mode a successivement désignée comme les «nouvelles classes moyennes», les yuppies, les bobos ou plus simplement les «urbains», des gens bien formés, souvent bien payés, gros consommateurs de prestations culturelles, de crèches et de garderies pour les enfants, domaines où le PS est très présent.

Mais ces «urbains» - qui peuvent habiter hors des villes d'ailleurs - sont sans doute moins sensibles aux valeurs traditionnelles de solidarité et de sécurité sociale véhiculées

par la gauche démocratique et plus libéraux en économie. Une partie d'entre eux, de plus en plus importante semble-t-il, a déjà basculé chez les Verts, qui offrent sans doute une image plus libertaire, moins contraignante, plus individualiste et donc «moderne». A Zurich les écologistes, avec leurs deux tendances, les libéraux et le «canal historique», si cette métaphore corse peut être utilisée ici, offrent un large choix aux urbains.

Le parti socialiste, au-delà des circonstances locales qui peuvent nourrir succès ou échecs ponctuels, court le risque de se replier peu à peu sur son noyau dur de la fonction publique, après avoir perdu une partie de l'électorat populaire tirée par l'UDC et une fraction des élites urbaines aspirées par les verts de toutes obédiences. Ce n'est qu'une hypothèse bien sûr, mais elle ne nous semble pas totalement absurde.

Le sens nouveau du référendum sur l'assurance invalidité

Une révision ambiguë dans un climat délétère

André Gavillet (17 avril 2007)

Immédiatement après le dépôt du projet de loi modifiant l'AI, dans un [éditorial du 26 août 2005](#), DP décrivait le scénario: «*Le débat parlementaire et public sur la 5ème révision de l'assurance invalidité (AI) sera faussé par un chantage: Taisez vos critiques pour ne pas*

compromettre le sauvetage!» Ainsi fut fait. Devant le Parlement, Pascal Couchepin, réaliste et cynique, rappelait aux députés présentant des objections et des amendements: «*C'est le prix à payer*».

Par ailleurs, la critique de la loi adoptée par un Parlement ainsi mis sous pression est rendue difficile par les intentions, - par les bonnes intentions - affichées par le législateur: «*la réinsertion plutôt que la rente*». Personne ne s'opposera à un tel programme. Il faut

cependant poser la question: la réinsertion, par quels moyens et à quel prix? Sont envisagés le dépistage précoce, notamment dans le domaine difficile de l'invalidité psychique totale ou partielle, et aussi des mesures d'accompagnement et de contrainte.

Dans cette perspective, la loi comporte des atteintes graves à la liberté de la personne. Elle permettra d'annoncer (dénoncer) à la commission AI, sans son accord préalable, une personne présumée invalide. Ceux qui seront autorisés à faire cette démarche constituent un cercle large et aux motivations divergentes: employeur, famille, conjoint, médecin. Les délais d'absence au travail, tels qu'envisagés, sont fort courts: quatre

semaines. La commission AI aura des pouvoirs étendus. Elle pourra lever le secret médical ou imposer des sanctions, allant jusqu'à la suppression du droit à une rente.

Toutes ces dispositions nouvelles et liberticides révèlent en fait l'incertitude devant le traitement, à savoir la réinsertion, des invalides psychiques. Les réussites sont en ce domaine difficiles. Elles exigent un accompagnement mobilisant beaucoup de forces. Dans ce but, les effectifs des commissions AI seront augmentés. En revanche, du côté patronal, rien n'est garanti ni exigé. Or les carences psychiques sont particulièrement difficiles à intégrer dans une unité de production quelle qu'elle soit. Aussi les échecs de réinsertion

signifieront le renvoi à l'assurance-chômage ou, plus souvent encore, à l'aide sociale.

Ces difficultés pourraient être surmontées dans un climat constructif. Or ce climat est politiquement détestable. L'UDC, criant aux abus, réclame d'ores et déjà une 6ème révision qui serait un véritable démantèlement. Le Conseil national a été incapable de garantir durablement un financement, tant il a peur d'aborder l'électeur en défendant une hausse d'impôt.

La gestion du dossier de l'AI est une faillite politique grave et lamentable. Le [référendum](#) sera l'occasion de la sanctionner.

Branle-bas général contre le prix des médicaments

Le patron d'Helsana relance un débat utile

Albert Tille (14 avril 2007)

Le patron d'Helsana, la plus grande caisse maladie de Suisse, veut casser le système. Le prix des médicaments remboursés par l'assurance de base est fixé par l'Office fédérale de la santé publique. Helsana propose que les caisses négocient les prix directement avec les fabricants et les distributeurs.

Les médicaments sont de 20 à 30% plus cher en Suisse que chez nos voisins. Plusieurs correctifs sont à l'œuvre pour atténuer ce triste record. L'utilisation des génériques progresse rapidement, stimulée

par un doublement de la participation financière des patients pour les médicaments originaux. Une modification de la [loi sur les médicaments](#) veut alléger la facture pour les hôpitaux. Des pressions s'exercent pour autoriser les importations parallèles. Ces remèdes, administrés ou proposés, ne sont pas suffisants pour le patron d'Helsana. Manfred Manser a l'habitude de tirer tous azimuts: contre les médecins et les hôpitaux, contre les pharmaciens par des rabais sur les médicaments vendus par correspondance. Il voudrait maintenant se substituer à l'OFSP qui, selon l'article 52 de

la LAMAL, fixe le prix des médicaments. Pour Manser, la concurrence exercée par les caisses serait plus efficace que la réglementation des prix par l'Etat.

Pour déterminer des prix économiquement corrects, l'OFSP respecte les règles de l'[Ordonnance](#) sur les prestations de l'assurance obligatoire. L'Office doit notamment tenir compte des prix appliqués dans des pays comparables, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas. L'exercice est régulièrement contesté. Les prix suisses restent trop élevés. L'autorité politique, ficelée par la

réglementation, ne fait pas le poids face au puissant lobby pharmaceutique. Cependant, le remède proposé par Manfred Manser ne trouve guère de soutien. Pour le surveillant des prix, interrogé par le *Tages Anzeiger* des prix négociés par 87 caisses maladie provoqueraient un véritable foutoir. Rudolf Strahm suggère que l'OFAS fixe les prix à la

sortie de la fabrique plutôt qu'au niveau de la vente au détail. On peut aussi se demander quel serait le pouvoir de négociation des caisses maladie. La loi les oblige de rembourser tous les médicaments inscrits dans la liste des spécialités. Elles n'ont donc pas la possibilité d'écarter les produits d'un laboratoire

qui refuserait des rabais. Elles pourraient certes tenter d'influencer l'achat de médicaments en offrant des rabais aux assurés. Les patients seraient peut-être tentés de réclamer à leur médecin des prescriptions avantageuses. Les médecins n'accepteraient pas cette incursion des caisses dans la manière de traiter un malade.

Le plein emploi, vraiment?

L'offre de formation continue d'être insuffisante

Jean Christophe Schwaab (17 avril 2007)

Il y a seulement quelques mois, il suffisait d'évoquer le «plein emploi» pour être la risée de nombreux décideurs. Mais, alors que le taux de chômeurs inscrits vient à peine de passer en-dessous de 3%, le «plein emploi» est sur toutes les lèvres et toutes les manchettes. Si l'embellie est indéniable, on ne peut pas vraiment parler de situation de plein emploi. En effet, 3% est encore un taux considérable et ce chiffre ne prend en compte ni les sans-emploi non inscrits, ni ceux ayant perdu leurs droits, ni les personnes en situation de sous-emploi. En outre, les difficultés des jeunes à accéder à la formation et à l'emploi sont encore une réalité. L'OFS vient de confirmer que le nombre de nouvelles places de formation croît nettement moins vite que celui du nombre de jeunes susceptibles de les occuper et que le nombre de ceux qui sont restés sur le carreau dépasse 17'000. Pourtant, si les efforts déployés pour parrainer, coacher, encadrer ou motiver les jeunes sont conséquents, rien - ou si peu - n'est fait pour encourager les entreprises à

créer des places de formation. Cela n'a rien d'étonnant, car bien des experts de la formation professionnelle continuent à marteler que, si les entreprises ne sont, toujours selon l'OFS (*Recensement des entreprises 2005*), que 17,8% à former, c'est parce qu'elles savent très bien ce qu'elles font.

«*L'offre en place d'apprentissage reflète les besoins à plus long terme du marché du travail*», peut-on ainsi lire dans une brochure de l'OFFT (*La formation professionnelle en Suisse 2006 - faits et données chiffrées*) [disponible sur la toile](#). La pénurie de main d'œuvre qui sévit dans certaines branches révèle la vacuité d'une telle formule. Cela démontre aussi le chemin que l'OFFT a encore à parcourir pour admettre non seulement qu'il y a un problème de places de formation, mais aussi que la confiance aveugle aux lois du marché ne mène qu'à une impasse. Par exemple, les manufactures horlogères, qui ont totalement négligé la

formation durant les années de crise, rivalisent d'annonces pour attirer les horlogers bien formés et montent en quatrième vitesse des modules de formation en collaboration avec les pouvoirs publics, pour que des jeunes sans solution à la sortie de l'école obligatoire puissent entrer dans cette carrière,. D'autres branches, notamment dans l'industrie, commencent aussi à se plaindre du manque de main d'œuvre qualifiée. Sans que l'ampleur de leurs plaintes n'égale celle des années 1999 - 2001 (où plus de 35% des entreprises du bâtiment et 22% de celles de l'industrie disaient souffrir de la pénurie, contre 22%/12% actuellement selon le département de recherche conjoncturelle KOF de l'EPFZ) - le taux de chômage était alors inférieur à 2% - la pénurie est une menace désormais réelle.

Il est donc évident que le marché est incapable de prévoir à long terme ses besoins de formation. Et que des incitations étatiques à former restent nécessaires.

Energie: économie et écologie font bon ménage

L'exemple allemand

Jean-Daniel Delley (18 avril 2007)

L'exemple de notre voisin allemand devrait convaincre les milieux économiques helvétiques et leurs relais politiques. L'aide publique aux énergies renouvelables, décidée outre-Rhin il y a sept ans, mais toujours décriée chez nous par les thuriféraires du marché, a fait de l'Allemagne le pionnier mondial des énergies renouvelables. Près d'une éolienne sur deux et le tiers des cellules solaires sont fabriquées par nos voisins. Pour cette

année, la branche prévoit une croissance de 17%, un chiffre d'affaires de 32 milliards d'euros et la création de 5'000 nouveaux postes de travail. Aujourd'hui déjà les entreprises allemandes actives dans le solaire, l'éolien, l'hydraulique et la biomasse - des PME comme de grandes firmes - emploient 214'000 personnes et partent à l'assaut des marchés américains et asiatiques. Des géants comme Siemens, Eon et General

Electric se mettent eux aussi à investir dans ces secteurs. Alors qu'en Suisse, les électriciens et les partis bourgeois nous ressortent le vieux dossier nucléaire, une technologie importée et faible créatrice d'emplois.

Source: «Rückenwind für Deutschlands Solar- und Windenergie», *Tages Anzeiger*, 31 mars 2007